



No. 305 Edité par G. Forissier, Metz

Fileuse Lorraine.

FLEVILLE DEVANT NANCY

N° 12



EDITORIAL DU MAIRE

Encore une année qui se termine et avec elle, le cortège des réussites et des échecs, des joies et des peines.

En comparant le bilan d'activités 1979 par rapport à celui de 1978, on peut remarquer que, si sur le plan social, peu de choses a évolué, sur le plan communal, un certain optimisme prend naissance.

— L'arrivée de la première entreprise sur la zone industrielle suivie de près, par deux autres de dimension nationale nous semble de bonne augure en ce qui concerne l'activité industrielle et commerciale de notre commune ;

— l'approbation du plan d'occupation des sols mis en étude depuis plusieurs années et souvent remis en cause pour différentes raisons permet enfin de clarifier la situation en ce qui concerne les demandes de permis de construire.

Du côté districel, après un certain laxisme, tout semble rentrer dans l'ordre du fait du retour au district de la plupart des communes et de la reprise de certaines compétences.

Il ne nous reste plus qu'à nous, élus, de remettre la machine en route et cela dans un esprit de conciliation et de coopération, et, dans le souci de respecter les libertés communales tant souhaitées par tous.

Certains changements interviendront début 1980 dans l'organisation de la Mairie, du fait que la commune a dépassé le stade des 2.000 habitants :

— 1) l'arrivée d'un secrétaire de Mairie à plein temps ce qui va permettre de soulager le personnel des tâches administratives de plus en plus nombreuses.

— 2) l'ouverture de la Mairie toute la journée.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier toutes les personnes qui se sont dévouées au service de notre commune :

• Les annonceurs, commerçants, artisans, industriels, entreprises de notre région.

• Les rédacteurs d'articles — membres du conseil — responsables d'associations, etc.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et formule des vœux pour que 1980 vous apporte le bonheur au sein de vos familles et la réalisation de vos désirs.

Jean LE BRASSEUR

ADMINISTRATION

MUNICIPALE

M. Jean LE BRASSEUR, Maire : 21, rue Berlioz (Tél. 351 02 38)
M. Jean Marie GIRARD, premier adjoint : 2, rue du Breuil (Tél. 354 61 39)
M. Claude ANTOINE, deuxième adjoint : 9, rue Renoir (Tél. 355 13 18)
M. Daniel FROMENT, adjoint supplémentaire : 3, rue du Puits (Tél. 354 66 81)
M. Jean BATHELIER : 39, rue Flaubert (Tél. 351 46 74)
M. Michel BONNET : 20, rue Verlaine (Tél. 351 46 24)
M. Alain BOULANGER : 22, rue des Tilleuls (Tél. 354 89 01)
M. Gérard DITCHE : Chemin des Canards (Tél. 354 60 51)
M. Yves GELHAYE : 37, rue Flaubert (Tél. 351 47 22)
M. Jean Claude GURY : 33, rue Flaubert (Tél. 355 54 05)
M. Jean Paul HENQUEL : 1, rue du Château (Tél. 354 65 18)
Mme Josette KOKOT : 8, rue Léon Ducret (Tél. 354 73 74)
M. Thierry de LAMBEL : Château (Tél. 354 64 71)
M. César MENTI : 3, rue Léon Ducret (Tél. 354 72 56)
M. Daniel SCHWEBEL : 41, rue Manet (Tél. 351 42 68)
M. André SOUHAIT : 19, rue Baudelaire (Tél. 351 49 10)
Mme Janine THOMASSIN : rue Léon Ducret (Tél. 354 65 87)

MAIRIE

Heures d'ouverture de la Mairie : (Tél. 354 65 00)

A dater du 15 janvier 1980 tous les jours (sauf le samedi) de **9 h à 12 h – 15 h à 18 h.**

SECRETAIRE GENERAL : Monsieur JEAN Jacques

PERSONNEL ADMINISTRATIF : Madame Catherine BOULANGER — Madame Marie Thérèse VEGRO

PERMANENCE DU MAIRE : Lundi et Mercredi de 18 h à 19 h sur rendez-vous en téléphonant soit au secrétariat de la Mairie (Tél. 354 65 00) soit à son domicile (Tél. 351 02 38)

PERMANENCE DES ADJOINTS : **Sur rendez-vous** en téléphonant au Secrétariat de la Mairie ou à leur domicile.

ETAT CIVIL

Année 1979

CARNET ROSE

Guillaume MAIRESSE le 5 février
Jean Luc PERROT le 3 avril
Florian SALVAN le 12 avril
Richard MOUGINOT le 20 avril
Marie-Agnès PORTERO le 30 avril
Filipe ALVAREZ DA CRUZ le 4 mai
Sonia HACQUART le 25 mai
Yann BERTIN le 19 juin
Aurore LOUIS le 7 août
Delphine BECKER le 24 septembre
Franck AUCHET le 26 septembre
Christophe BOULANGER le 31 octobre
Christelle THIRIAT le 1^{er} novembre.

Sincères félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux de «Bonne pousse» aux 13 Bébés.

CARNET BLANC

Douze mariages furent célébrés dans notre commune.

Le 26 mai — Laurent CLEMENT et Claudine GODEFROY
Le 9 Juin — Pierre HEMARD et Monique PARIZOT
Le 9 Juin — Francis REMETTER ET Bernadette BARRE
Le 16 Juin — Alain COMMENVILLE et Denise ROUGIEUX
Le 23 Juin — Joël SCHMITT et Christiane THIEBAUT
Le 30 Juin — Francis PEPIN et Pascale MICHE
Le 4 Août — Pierre LAMY et Monique DAMIEN-GENAY
Le 8 Septembre — Jean-Marie DUEZ et Catherine FRANCOIS
Le 15 Septembre — Alain GOEURY et Martine KRUSE
Le 6 Octobre — Jacques PERROUX et Véronique DATEZ
Le 10 Octobre — Jean-Pierre DEMENGE et Annita HOCDE
Le 8 Décembre — Dominique CHAUMONT et Dominique MAIRE

A ces nouveaux couples, nous renouvelons nos meilleurs vœux de bonheur.

CARNET DE DEUIL

Notre commune fut douloureusement éprouvée au cours de cette année.

Madame PERROUX née Andrée GRENETTE — Le 8 Mai
Monsieur WASIL ANTONJUKO — Le 16 Mai
Monsieur Emile LABOUEBE — Le 5 Juillet
Madame Simone PAULUS — Le 21 Juillet
Madame Emilienne LABOUEBE — Le 28 Juillet

Nous prions les familles de trouver ici l'expression de notre sympathie.

RENSEIGNEMENTS UTILES...

ECONOMIE ET FINANCES

Perception de Laneuveville-devant-Nancy — Recette municipale de Fléville : Cité administrative, bât. H, rue Sainte-Catherine, Nancy (Tél. 336 40 10). Permanence en Mairie annoncée par voie de presse et affichage.

Inspection des Impôts : Centre des Impôts de Nancy Sud-Est, Cité administrative, bât. H, rue Sainte-Catherine, Nancy (Tél. 336 40 10)

SERVICE DES EAUX

Service d'urgence : (Tél. 351 42 33 — 351 11 39)

SERVICES DE SECURITE

Sapeurs-Pompiers de Fléville : Chef de corps : M. MALGRAS (Tél. 351 50 08).

Service des Pompiers de Nancy : (Tél. 18 ou 336 64 01).

Gendarmerie de Ludres : Rue du Bon-Curé, Saint-Nicolas-de-Port (Tél. 354 04 51).

Centre anti-poisons : Nancy (Tél. 336 36 36).

Service continuité des soins — médecins de garde — (Tél. 336 24 24).

SANTE ET SERVICE SOCIAL

Pharmacie : Mme SIAUD, rue du Château, Fléville (Tél. 354 65 80).

Infirmière : Mme FROMENT, 3, rue du Puits, Fléville (Tél. 354 66 81).

Assistante sociale : Mme VERMONT, Centre Médico Social de Ludres — Rue du Bon Curé (Tél. 354 92 98).

Permanence à FLEVILLE le **deuxième mardi** de chaque mois de **9 h à 10 h** en Mairie.

Permanence à LUDRES **tous les mardis de 11 h à 12 h**.

SERVICES DIVERS

District urbain : 4, rue Albert 1^{er}, Villers-les-Nancy (Tél. 328 53 65).

E.D.F. Nancy-Sud : 30, rue Lucien Galtier, Laneuveville-devant-Nancy (Tél. 351 43 30).

P.T.T. : 6, Place Ferry, Ludres (Tél. 354 72 79).

Correspondant de presse Est Républicain : M. Pierre DUCRET, rue Léon-Ducret, Fléville (Tél. 354 64 28).

Ramassage des ordures ménagères : Les lundi et jeudi, à partir de 5 h.

Taxi : M. ZIMMER, rue du Puits, Fléville (Tél. 354 64 87).

Culte catholique : M. l'abbé GEORGES, curé de Fléville (Tél. 354 64 39).

Transports : Autobus C.G.F.T.E. (Tél. 340 29 65).

ASSOCIATIONS LOCALES

Association sportive : Président, M. Michel GIRARD (Tél. 354 69 28).

Anciens combattants : Président, M. Gaston SOUDIEU (Tél. 354 52 07).

Personnes du troisième âge : M. Gaëtan RENAULT.

Association familiale : Président, M. TALLEMENT (Tél. 351 16 83).

Fléville-Loisirs : Président, M. Henri CASSIN (Tél. 355 10 02)

Chasseurs : Président, M. HABERER (Tél. 351 59 64)

Club philatélique : M. KOKOT (Tél. 354 73 74) ; M. SCHWEBEL (Tél. 351 42 68).

Tennis-Club : Président, M. VILLETTELLE Tél. 355 29 39).

Garde-Chasse : M. GOUT (Tél. 351 57 73).

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

M. le Maire : Président de droit de toutes les commissions.

FINANCES : Responsable ; M. de Lambel. Membres : MM. Bonnet — Boulanger — Froment — Henquel.

IMPÔTS : Responsable ; M. Froment. Membres : MM. Bonnet — Boulanger — Chone — Henquel — de Lambel — Simonin.

TRAVAUX : Responsable ; M. Ditche. Membres : MM. Boulanger — Gury — Antoine.

FÊTES : Responsable ; M. Menti. Membres : MM. Ditche — Froment — Mme Kokot — M. Schwebel.

SPORT ET ANIMATION : Responsables ; M. Boulanger — Mme Kokot. Membres : MM. Gelhay — Menti — Souhait — Schwebel.

STATISTIQUES AGRICOLES — TRIBUNAUX PARITAIRES : Responsable ; M. Henquel. Membre : M. Boulanger.

AIDE SOCIALE : Responsable ; M. Menti. Membres : MM. Gury — Menti.

ENVIRONNEMENT : Responsable ; M. de Lambel. Membres : MM. Bathelier — Bonnet — Henquel — Mme Kokot.

EAU : Responsable ; M. Souhait. Membres : MM. Bonnet — Menti.

COMMISSION SCOLAIRE : Responsable ; M. Antoine. Membres : Mmes Kokot — Thomassin.

URBANISME — PERMIS DE CONSTRUIRE : Responsable ; M. de Lambel. Membres : MM. Boulanger — Gelhay — Henquel.

RELATIONS PUBLIQUES : Responsable ; Mme Thomassin. Membres : MM. Bathelier — de Lambel.

DELEGUE AU DISTRICT : Responsable ; M. Girard.

SAPEURS-POMPIERS : Responsable ; M. Bathelier. Membres : MM. de Lambel — Schwebel.

PERSONNEL COMMUNAL : Responsable ; M. Gury. Membres : MM. Boulanger — Henquel — Souhait.

LISTES ELECTORALES : Responsable ; M. Souhait. Membres : M. Bathelier — Mme Thomassin.

CIMETIERE : Responsable ; M. de Lambel. Membres : MM. Boulanger — Ditche.

GROUPE SCOLAIRE : Responsable : M. Antoine. Membres : MM. Boulanger — Ditche — Gury — Menti — Schwebel.

ZONE INDUSTRIELLE : MM. Ditche — Gelhay — Gury — Henquel.

LES MAISONS MANSUY



Le Prieuré - Tél. : 348-46-87
54110 VARANGÉVILLE

Terrains Disponibles

Constructions traditionnelles selon vos désirs.

Ce qu'il faut savoir...

ÉTAT CIVIL – DÉCLARATIONS

DÉCLARATIONS	OÙ S'ADRESSER?	DÉLAIS
NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Déclaration obligatoire dans les 3 jours
MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Dépôt du dossier : maximum : 2 mois, minimum : 3 semaines, avant la date choisie
DÉCÈS	Mairie du lieu de décès	Déclaration obligatoire dans les 48 heures

ÉTAT CIVIL – DÉLIVRANCE DE PIÈCES

NATURE DE LA PIÈCE DÉSIRÉE	OÙ S'ADRESSER?	PIECES OU RENSEIGNEMENTS A FOURNIR	COÛT
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	Nom, prénoms, date de naissance	Une enveloppe timbrée
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Nom, prénoms, date de mariage	Une enveloppe timbrée
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès	Nom, prénoms, date de décès	Une enveloppe timbrée
Fiche d'état civil individuelle ou familiale, ou certificat de nationalité française	Mairie du lieu de domicile	Livret de famille ou extrait de naissance ou carte d'identité	Gratuit
Certificat de concubinage	Mairie du domicile	Les 2 cartes d'identité, 2 témoins	Gratuit
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de domicile	Certificat de perte délivré par le commissariat de police du lieu de domicile	Gratuit
Carte d'identité (valable 10 ans)	Mairie du lieu de domicile	- 2 photos récentes, - 1 timbre fiscal à 30 F - ancienne carte et livret de famille	1 timbre fiscal à 30 F
Passeport (valable 5 ans)	Mairie du lieu de domicile	- Carte nationale d'identité - 2 photos récentes - livret de famille ou extrait de naissance. Pour un mineur : autorisation du père.	1 timbre fiscal à 100 F
Attestation d'autorisation de sortie du territoire métropolitain pour mineur	Mairie du lieu de domicile	Livret de famille	Gratuit

POPULATION

FORMALITÉ	OÙ S'ADRESSER?	PIÈCES OU RENSEIGNEMENTS À FOURNIR	COÛT
Inscription sur liste électorale	Mairie du nouveau domicile (avant le 31 décembre)	Livret de famille - quittance de loyer ou carte d'identité	Gratuit
Changement de domicile	Mairie du nouveau domicile et de l'ancien	Livret de famille, quittance de loyer ou carte d'identité	
Écoles	S'inscrire directement auprès des directeurs		

AUTRES PIÈCES

FORMALITÉ	OÙ S'ADRESSER?	PIÈCES OU RENSEIGNEMENTS À FOURNIR	COÛT
Extrait de casier judiciaire	Au greffe du tribunal de grande instance de l'arrondissement du lieu de naissance	Nom, prénom, date et lieu de naissance, filiation	11,50 F, y compris frais d'affranchissement.
Certificat d'hérédité	- Mairie du lieu de décès ou de résidence de la personne décédée (pour une somme égale ou inférieure à 2000 F). - Tribunal de grande instance de Nancy (18, quai Claude le Lorrain) Tél. 536 13 89 - Chez son notaire	Livret de famille - 2 témoins étrangers à la famille	<i>Règlement :</i> par chèque ou virement à l'ordre de : Greffe du T.G.I. Gratuit

SERVICES DIVERS

FORMALITÉ	OÙ S'ADRESSER?	PIÈCES OU RENSEIGNEMENTS À FOURNIR	COÛT
Légalisation de signature	A la mairie du domicile	Signature à apposer à la mairie	Gratuit
Certification de copies conformes	Mairie ou commissariat de police du lieu de domicile	Original et copie	Gratuit
Demande de permis de construire	A la mairie du lieu de construction	1 dossier complet à remettre à la mairie	Gratuit
Demande de certificat d'urbanisme	A la mairie du lieu concerné	2 dossiers à déposer à la Direction de l'Équipement ou à envoyer sous pli recommandé avec accusé de réception	

LES ECOLES

A la rentrée de septembre 1979 : 324 enfants fréquentent les écoles maternelles et primaires de notre cité.

Nous constatons une diminution de 29 élèves, soit un pourcentage de 9 % par rapport à la rentrée de 1978.

Ils sont ainsi répartis :

FLEVILLE CENTRE : 97 enfants

— Ecole Primaire : deux classes

• M. CLAUDON, Directeur :

CM1 — 11 élèves + CM2 — 14 élèves = 25 élèves

• Mme MAIRESSE

CE2 — 9 élèves + CE1 — 12 élèves = 21 élèves

— Ecole Maternelle : deux classes

• Mme MAIREY, Directrice :

Moyen - 6 élèves + 18 petits + 4 bébés = 28 élèves

• Mlle STAUT

CP — 12 élèves + 11 grands = 23 élèves

COMITE DE PARENTS Fléville-Centre

Des délégués de parents ont été élus dans les différents groupes scolaires pour l'année 1979-1980.

Primaire :

Maternelle :

M. BERTIN

M. GRIESSER

Mme PORTERO

FLEVILLE NORD : 227 enfants

— Ecole Primaire : sept classes

• M. VILLEMIN, Directeur

CM2 — 24 élèves = 24 élèves

• M. BOULANGER

CM1 — 14 élèves = 14 élèves

• Mme MARTINEZ

CM1 — 26 élèves = 26 élèves

• M. JECHOUX

CE2 — 23 élèves = 23 élèves

• Mme LOUVET

CE2 — 14 élè. + CE1 — 8 élè. = 22 élèves

• Mme VERMION

CE1 — 23 élèves = 23 élèves

• Mme MARLIER

CP — 28 élèves = 28 élèves

— Ecole maternelle : deux classes

• Mme MIGEOT, Directrice

Grands 18 + Moyens 13 = 31 élèves

• Mme AGUILLON

Petits 28 = 28 élèves

COMITE DE PARENTS Fléville-Nord

Primaire :

M. OTHENIN

M. BERQUE

M. GERARDIN

Mme GELMI

Mme HOCQUAUX

Mme LOUVET

Mme PEPIN

Mme MARIN

Maternelle :

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Durant l'année 1979, divers travaux et équipements urbains ont été réalisés.

TRAVAUX de VOIRIE

- Aménagement du chemin de la Woëvre.
- Réfection de la route de Laneuveville
- Première tranche des trottoirs à Fléville-Nord
- Réfection de la conduite d'eau de la fontaine à Fléville-Centre.

TRAVAUX DIVERS

- Réparation et rénovation du presbytère
- Réfection de la façade Mairie-Ecole
- Clôture de l'Ecole de Fléville-Nord

PERSPECTIVES DE RÉALISATIONS POUR L'ANNÉE 1980.

Accès aux lotissements l'Orée de Fléville et Manonchamp avec aménagement de trottoirs des deux côtés (Fléville-Centre).

Cimetière (réalisation retardée pour des raisons d'ordre administratif).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE FLÉVILLE ÉLECTIONS AUX COMITÉS DE PARENTS

Le vendredi 28 septembre 1979, à l'école primaire de Fléville-Nord, s'est tenue l'Assemblée Générale des Parents d'élèves, organisée par la **Fédération des Conseils de Parents d'Elèves** (Président : J. CORNEC).

Etaient présents :

- Les Parents d'élèves
- Les Enseignants, Directeurs et Directrice d'Etablissements
- Monsieur le Maire, assisté du responsable de la Commission Scolaire
- Madame la Secrétaire Générale de la Fédération Départementale

Les sujets inscrits à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Création d'une section locale de la F.C.P.E. : adhésions et formation du bureau.
- Préparation des élections aux Conseils de Parents d'Elèves.
- Présentation des classes par les Enseignants.
- Questions diverses des Parents aux représentants de la Mairie et aux Enseignants.

Le bureau du Comité local de la F.C.P.E. a été élu et se compose comme suit :

Président : M. BERQUE Roland
Secrétaire : M. GERARDIN Denis
Trésorière : Mme LOUVET Line

Dans les semaines qui ont suivi, les élections aux Comités de Parents d'Elèves ont eu lieu dans les différents établissements scolaires de la commune.

Sur les 13 élus, la Fédération Cornec a obtenu 12 sièges répartis comme suit :

FLEVILLE CENTRE :

Primaire : M. BERTIN
M. GRIESSER
Mme PORTERO

Maternelle : M. BERTIN
M. GRIESSER

FLEVILLE NORD :

Primaire : M. BERQUE
Mme GELMI
M. GÉRARDIN
Mme HOCQUAUX

Maternelle : Mme LOUVET
Mme PÉPIN
Mme MARIN (suppléante)

Dans le courant de l'année scolaire, ces comités se réuniront au moins une fois par trimestre, avec les enseignants, au sein du Conseil d'Ecole. Dès à présent, et tout au long de l'année, les Parents d'élèves sont invités à prendre contact avec les membres de leur Comité pour leur soumettre leurs problèmes ou suggestions.

Pour le Comité local
Le Président, M. BERQUE

Entreprise de maçonnerie
Travaux publics et particuliers
Entretien des canalisations

PHILIPPE BURGARD

30, place des Vosges
54000 NANCY
Tél. : 335-58-01
332-24-17

Travail soigné

LE 3^e AGE A FLÉVILLE

Activités de l'année 1979

— Le **13 Janvier**, dans les locaux du Mille-Club, la Municipalité recevait une cinquantaine d'«anciens» venus tirer la traditionnelle galette des Rois.

— Le **18 Septembre** - sortie annuelle de 46 Anciens, pour un périple en Alsace favorisé par un temps magnifique.

— Le **11 Novembre**, lors de la Fête du Souvenir, une cérémonie, empreinte de recueillement, se déroula devant le Monument aux Morts où une magnifique coupe fleurie (offerte gracieusement par la Maison Kling de Lupcourt) y fut déposée. Participation émouvante des enfants des Ecoles, qui interprétèrent la Marseillaise. A l'issue de cette cérémonie, le Comité des Fêtes, n'oubliant pas ses «Ainés» les reçut à la Mairie pour «sabler le champagne».

— **Le colis de Noël** offert par la Municipalité aux vieux travailleurs, fut distribué un peu avant les fêtes de fin d'année.

Pendant la mauvaise saison les Anciens se réunissent deux fois par mois et une fois dès les beaux jours. Ces retrouvailles sont très appréciées car elles permettent de plus amples contacts. Entre 15 à 20 personnes animent ces après-midi de détente et il serait souhaitable que d'autres participants viennent augmenter ce nombre.

— Un grand bravo à l'équipe Flévilloise PAULUS-CARLOT, qui a enlevé le concours de belotte aux «3 campagnardes de Ludres».

— Début 1980, la section des Vieux Travailleurs de la Commune sera officiellement déclarée à la préfecture de Meurthe et Moselle.

— Les cartes de membres de Vieux Travailleurs ainsi que l'abonnement au journal seront gracieusement offerts.

SOCIÉTÉ

LORRAINE

CHARBONNIÈRE

Charbons - Fuel

Entretien des chaudières

2, rue Lucien-Galtier
54110 Laneuveville-devant-Nancy
Téléphone : 351-24-70

**Pour le matériel d'entretien
de votre jardin
de vos pelouses**

Les établissements

MICHEL JABOT

Zone industrielle - 54710 LUDRES

Tél. : 354-62-80

sont à votre service